

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS
ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE
CAPITAL**

1. Assemblée générale mixte du 12 juin 2014 :

- délai maximal : 26 mois réduits à 18 mois en cas de suppression du droit préférentiel de souscription
- plafond nominal : 250 000.00 €

2. Utilisation :

- 13/06/2014 : création de 415 922 actions nouvelles au prix de 1 euro par action
- 31/08/2014 : création de 4 940 000 actions nouvelles au prix de 0.10 euro par action
- 02/09/2014 : création de 40 000 actions nouvelles au prix de 1 euro par action

Soit un total de 5 395 922 actions nouvelles créées.

- 3. Délégation encore en cours de validité pour un montant nominal de 196 040.78 €.**